

PATES ALIMENTAIRES AUX LEGUMES

le 10/10/2013

version 11

page: 1/3

DEFINITION DE PRODUIT

- Dénomination : Pâtes Alimentaires Aromatisées à la Tomate et aux Epinards

– Marque : PANZANI

Poids Net Total : 2 kg en sachet Polyéthylène (Torti Epinard Tomate)

LISTE DES INGREDIENTS

Tortis Epinard Tomate

Pâtes de qualité supérieure (40%) :

semoule de **blé** dur de qualité supérieure

Pâtes aromatisées à la tomate (30%) :

semoule de **blé** dur de qualité supérieure, concentré de tomates (7,9%)

Pâtes aromatisées aux épinards (30%) :

semoule de **blé** dur de qualité supérieure, poudre d'épinards (1,6%)

Peut contenir de l'œuf.

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES (pour 100 g de produit)

Valeurs nutritionnelles	pour 100g	Colonne1	Colonne2
Valeur énergétique	1498 kJ		
	353 kcal		
Matières grasses	1,6 g		
dont acides gras saturés	0,3 g		
Glucides	69 g		
dont sucres	4,4 g		
Fibres alimentaires	3,5 g		
Protéines	14 g		
Sel	0,05 g		

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES ET PRODUIT

			Selon méthode :
_	Humidité (% sur tel quel)	≤ 12,5	NF V 03-707
_	Matières minérales (% sur sec)	≤ 1,35	NF ISO 2171
_	Protéines (N x 5,7) (% sur sec)	≥ 12	NF V 03-050
_	Acidité (% acide sulfurique sur sec)	\leq 0,06	NF V 03-712
_	Blé tendre (sur semoule de blé)	≤ 3 %	JO 31-12-87

- Caractéristiques Produit : Cf. tableau joint



PATES ALIMENTAIRES AUX LEGUMES

le 10/10/2013

version 11

page : 2/3

CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES (en Unités Formant Colonies)

Selon méthode / Réglementation :

− Staphylocoques pathogènes $\leq 10^2 / g$ NF EN ISO 6888-2− SalmonellesAbs. /25gNF EN ISO 6579− Escherichia coli $\leq 10^2 / g$ NF EN ISO 16649-2− Bacillus cereus $\leq 10^3 / g$ NF EN ISO 7932

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

- Aspect cru : pâtes de couleur jaune, orange et verte pour les Tortis. Absence de pâtes marbrées.
- Texture : ferme à moelleuse selon le temps de cuisson appliqué.
- Goût Odeur : caractéristique de pâte. Absence de goût et d'odeur parasite.

D L U O - CONDITIONS DE CONSERVATION

- La DLUO figure en clair sur tous les emballages et correspond à la date de conditionnement + 3 ans (Jour-Mois-Année)
- $-\,$ Le N° de lot figure en clair sur tous les emballages et correspond à la date de conditionnement, la ligne de conditionnement et l'usine
- Conservation à température ambiante, au sec

REGLEMENTATION

Conforme à :

- Décret « Pâtes Alimentaires » 55-1175 du 31/08/55
- Arrêté « Pâtes-Semoules de blé dur » du 27/05/57
- Arrêté « Quantité Nominale Pâtes » du 08/10/08
- Décret « Métrologie » 78-166 du 31/01/78
- Règlement « OGM » 1829/2003 du 22/09/2003
- Réglementation européenne Pesticides et Contaminants
- Règlement CE 178/2002 du 28/01/2002 sur la sécurité alimentaire des denrées
- Règlement CE « Microbiologie des Denrées Alimentaires» 2073/2005 du 15/11/05
- Règlement INCO 1169/2011

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur Panzani pour tout complément d'informations.



Annexe 1 – Tableau des spécifications « Produit » Pâtes aux légumes

	<u></u>	A C	RU	FLUX TENDU			DIFFERE						
Code référence	Lormat nates		Largeur moyenne (mm)	Temps de cuisson recommandé		Rendement à disparition du point	Temps de précuisson	Temps de remise en température (four vapeur)***			Densité moyenne à disparition du		
reservance				FERME	AL DENTE	Disparition point blanc	blanc**	p. coalocoli	FERME		Disparition point blanc		point blanc (g/l)
LES SPECIALITES													
AD36	Torti épinards / tomate	32,00	6,50	6 mn 30	7 mn	7 min 30	2,55	3 mn 30	1 mn	2 mn	2 mn 30	2,55	625

^{*} Disparition du point blanc à cœur = temps optimal de cuisson (gélatinisation globale de l'amidon)

Nos techniciens et cuisiniers se tiennent à votre entière disposition pour tous conseils de mise en œuvre et choix des formats selon vos besoins et contraintes.

^{**} Rendement = <u>poids après cuisson</u> poids avant

^{***} en service différé, dans le cas d'une remise en température en chauffante (eau bouillante salée), passez de 1 à 2 mn